

Le langage

Définition élémentaire

Le langage est un instrument symbolique d'expression et de communication.

Étymologie

Même origine que «langue»: du latin lingua, qui désigne la langue comme organe physique. Le langage est dérivé du mot langue, quoiqu'il puisse passer par d'autres modes de production de signes (écriture, langue des signes des sourds-muets...).

Distinctions

- Le langage est distinct des modes animaux de communication (cris, chants, mouvements...) de par son caractère articulé et son caractère institué.
- En tant que faculté d'expression, le langage est plus général que les « langues », qui sont les systèmes linguistiques particuliers des différentes cultures.
- Le langage est différent de la « parole », qui suppose une expression orale. - En tant qu'instrument d'expression, la notion de langage renvoie à celles de «réalité» et de «pensée»: le langage permet de donner une représentation symbolique des objets réels (ses « référents »), et / ou des pensées de celui qui parle (le «signifié» du signe linguistique).

Problèmes

- Le langage est-il vraiment le propre de l'homme? En quoi consistent les modes de communication des animaux?
- Quelle est l'origine du langage? Vient-il d'une nécessité pratique?
- Y a-t-il un lien nécessaire entre les mots et les choses, ou bien les signes linguistiques sont-ils arbitraires?
- La pensée préexiste-t-elle au langage, ou se forme-t-elle grâce à lui?
- Dans quelle mesure la langue que nous parlons conditionne-t-elle la manière dont nous nous représentons le monde?
- Est-il toujours possible de traduire une langue dans une autre?
- Peut-on imaginer une langue qui donnerait une représentation objective du réel?
- Les conflits entre les hommes ont-ils leur origine dans des malentendus linguistiques?
- Est-il vraiment possible de communiquer avec autrui?

Références au cours

Cours Général, Travail et nécessité

- I. B/ Le mythe de Prométhée
- II. A/ Tableau instinct/liberté
- II. A/ Marx, « l'abeille et l'architecte »

Conclusion : A/ Arendt : condition et activité humaines

DS 1 (Merleau-Ponty)